NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/322
14 avril 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 8 AVRIL 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la composition de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

Les Gouvernements des Pays-Bas et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont proposé qu'une compagnie de personnel néerlandais soit incluse dans l'unité britannique déployée dans la zone tampon des Nations Unies à Chypre sans que soit augmenté l'effectif global de cette unité.

Après avoir procédé aux consultations habituelles, je propose que les Pays-Bas soient ajoutés à la liste des États Membres qui fournissent du personnel militaire à la Force.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

98-10281 (F) 140498 140498